

**Commune de CHAPELLE DES BOIS**  
**Procès Verbal**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 5 juillet 2021 à 20 heures 45**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chapelle des Bois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Elisabeth GREUSARD, Maire de Chapelle des Bois, à la suite de la convocation adressée le 30 juin 2021.

Etaient présents : Mme Élisabeth GREUSARD, M. Jean-Luc SAINTOT, M. Dominique RIZZON, M. Bertrand PAGNIER, M. Denis COURVOISIER, Mme Élisabeth BOURGEOIS, Mme Irène BURRI, M. Yvan BOUDAY, M. Roland TUETÉY, Mme Laurence CORDIER, M. Paul PASTEUR.

Absent excusé : -

Secrétaire de séance : M. Denis COURVOISIER

Ordre du jour - Session ordinaire :

- 1. Approbation du compte rendu du 07/06/2021**
- 2. Comptes rendus de commissions, syndicats**
- 3. Rendu compte – Concessions de cimetière**
- 4. Projet d'aménagement d'une aire de camping-cars**
- 5. Motion de soutien aux communes forestières**
- 6. Attribution du logement à Stephan BLONDEAU**
- 7. Questions diverses**

**1. Approbation du compte rendu du 07/06/2021**

Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est validé par 11 voix « pour ».

**2. Comptes rendus de commissions, syndicats**

- Mrs Jean-Luc SAINTOT et Ivan BOUDAY ont assisté à l'Assemblée Générale annuelle du Ski Club Mont Noir ; malgré les conditions sanitaires imposées, le bilan de la saison est positif , avec une quarantaine de sorties organisées par Sylvain l'entraîneur ; du coté financier, l'les difficultés sont là et il est nécessaire de maintenir l'organisation d'épreuves pour générer des recettes ; l'aide financière de la commune a été appréciée.
- Mrs Jean-Luc SAINTOT et Roland TUETÉY confirment l'organisation de l'UTMJ 2021 sur les mêmes bases que l'édition 2020, avec l'implication des ski-clubs.
- M. Jean-Luc SAINTOT a rencontré l'association ELAN (Ensemble pour des Loisirs Adaptés en pleine Nature) qui a réalisé sur 5 jours une partie de la grande traversée du Jura avec des personnes en situation de handicap. Ils étaient présents sur la commune le lundi 23 juin.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, M. Jean-Luc SAINTOT a assisté à l'AG de l'Espace Nordique Jurassien, occasion de faire le bilan de la saison et de réfléchir aux problématiques.
- M. Dominique RIZZON fait le point sur l'avancement des travaux Place de la fruitière et sur les études proposées par FORESTENER en matière de réseau de chaleur.
- M. Dominique RIZZON communique aux membres du conseil municipal des informations relatives aux volumes d'eau produite, et au rendement des réseaux. Pour 2020 les recettes de

fonctionnement couvrent tout juste les dépenses alors que les investissements pour renouveler les conduites représentent une dépense importante, d'où la nécessité d'envisager une augmentation du prix de l'eau.

- Le Maire relate la dernière réunion de conseil syndical du SIVOM : la situation financière semble préoccupante ; un emprunt à court terme aurait dû être remboursé au 1<sup>er</sup> juillet, faute de trésorerie suffisante, il doit être prorogé.

### 3. Rendu compte – Concessions de cimetièrè

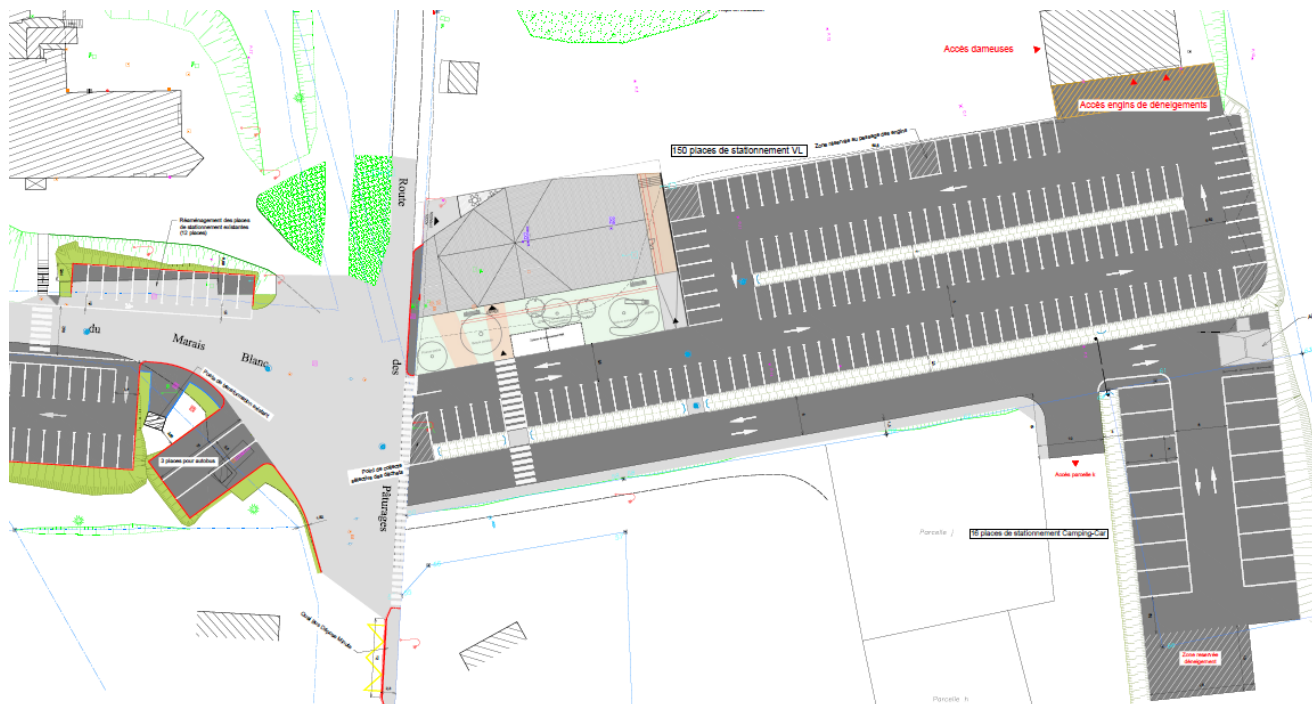
Le Maire rend compte aux membres du conseil municipal des arrêtés qu'il a signés concernant l'octroi de concessions au cimetière communal :

18/11/2020	2020-022	CORDIER Claude (annulée cause décès)	B01
28/11/2020	2020-021	DESMET Martine	M11
18/11/2020	2020-021	CORDIER Claude (annulée cause décès)	B10
28/11/2020	2020-022	DESMET Martine	G17
21/11/2020	2020-025	DELORME Christian	G02
21/11/2020	2020-026	DELORME Christian	G03
21/11/2020	2020-027	DELORME Christian	G01
21/12/2020	2020-028	DENISET Anne-Marie	N09
10/11/2020	2020-029	NEVEUX Philippe	F10
01/12/2020	2020-030	PERRAD Micheline SUPPER Marie-Rose	B05
23/11/2020	2020-031	POUX-BERTHE Simone	N17
23/11/2020	2020-032	POUX-BERTHE Simone	N18
22/12/2020	2020-033	JAVOT Claude	C01
4/12/2020	2020-034	MICHEL Isabelle	J01
30/12/2020	2020-035	MICHEL Guy	K09
30/12/2020	2020-036	MICHEL Guy	K04
30/12/2020	2020-037	MICHEL Guy	K15
7/11/2020	2020-038	MICHEL André	M10
8/11/2020	2020-039	BOURGEOIS Christiane	J07
10/12/2020	2020-040	PENTRELLA Nathalie	B09
10/12/2020	2020-041	BOURGEOIS Georges	B09B
5/12/2020	2020-042	TERTRAIS Marie-Christine née PAGNIER	M13

### 4. Projet d'aménagement d'une aire de camping-cars

Pour rappel, le projet global concerne 3 collectivités locales :

- La communauté de communes pour le parking VL et Bus ;
- Le SIVOM pour le parking centre de vacances ;
- La commune pour l'aire de camping-cars.



Le coût estimé des travaux, à la charge de la Commune de Chapelle des Bois s'élève à 235 000.00 €, pour lesquels la commune sollicite des aides financières de la région à hauteur de 40 % dans le cadre du plan de relance, du département dans le cadre de C@P25 à hauteur de 20 %, et du commissaire de massif pour 20 %. Ainsi le reste à charge pour la commune représenterait 20 %. Pour la partie équipements d'un montant TTC estimé à 55 000.00 €, les mêmes aides pourraient être mobilisées. Le conseil municipal relève :

- l'effort important qui est consenti pour un équipement qui ne bénéficie qu'aux camping-caristes de plus en plus nombreux ;
- la nécessité de partager le coût entre les collectivités au travers des aides financières sollicitées
- l'importance d'un tel équipement pour réguler la fréquentation dans le temps et l'espace.

Enfin, il valide le projet par 10 voix « pour » et 1 abstention.

## 5. Motion de soutien aux communes forestières

Le Maire porte à la connaissance des conseillers le texte d'une motion sollicité par la Fédération Nationale des Communes forestières, dans un contexte très difficile :

**CONSIDERANT :**

- *Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,*
- *Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,*
- *Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,*

**CONSIDERANT :**

- *L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,*
- *L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,*

- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;

- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin,

▪ exige :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,

- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

▪ demande :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,

- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

À l'unanimité (0 voix contre, 0 abstentions), le conseil municipal approuve la motion.

## **6. Attribution du logement à Stephan BLONDEAU**

Lors de la dernière séance de Conseil municipal, le logement situé au deuxième étage 4 route des Pâturages a été attribué à Mme Justine AYMONIN et M. Stéphan BLONDEAU. Au moment de signer le bail, les nouveaux locataires demandent à ce que le bail soit rédigé au nom de Stéphan BLONDEAU uniquement. Le Conseil municipal valide cette demande à l'unanimité et autorise le Maire à signer le bail (11 voix « pour »).

## **7. Questions diverses**

- Le Maire informe le conseil municipal de la réussite de M. Gilles MOREL à l'examen du permis poids lourd.
- Suite à une demande, le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal concernant l'octroi d'une concession au cimetière à des personnes établies en résidence secondaire sur la commune. Le Maire rappelle les conditions pour revendiquer un droit à être inhumé au cimetière communal et la nécessité pour les titulaires de concessions familiales d'entretenir le terrain et les monuments concernés. Le conseil municipal, par 11 voix n'autorise pas le Maire à délivrer des concessions à des personnes non établies à titre principal sur la commune et demande à ce que la décision soit annulée au règlement de cimetière.
- Le conseil municipal doit se prononcer sur une demande émanant de Mme Sophie TISSOT directrice de formation pour la Fédération Française des Sports de Traineaux, pour organiser des tests de conduite d'attelages de chiens à Nondance le week-end du 28 août 2021. Par 11 voix contre, le conseil municipal charge le Maire de répondre négativement.
- Le Maire souhaite recueillir l'avis du conseil municipal sur la possibilité de réglementer la circulation des quads notamment dans les espaces naturels, dont la forêt communale fait partie. Par 10 voix et 1 vote « contre » le conseil municipal ne s'oppose pas à ce que le Maire réglemente la circulation à l'intérieur de la forêt communale.
- Il y a quelques mois, le conseil municipal avait dû se prononcer sur la question du transfert de compétence PLU à la communauté de communes. Au 2 juillet, les communes de Chapelle des Bois, Métabief, Mouthe, Les Grangettes, Les Fourgs, Chauv-Neuve, Remoray, Rochejean, Malpas, Saint-Antoine, Sarrageois, Gellin, Malbuisson, Saint-Point, Jougne, Oye et Pallet, Petite-Chaux, Montperreux, Chatelblanc et Les Longevilles ont délibéré contre le transfert de compétence. Les communes conserveront donc leur compétence.

- Acquisition des parcelles D116 et D120 sur la commune de Chatelblanc. Une proposition avait été faite à son propriétaire Mme Andrée MICHAUD, chiffrée à 20 000.00 €. Pour rappel ces parcelles jouxtent la forêt communale ; la commune dispose donc d'un droit de préférence. Les contenances respectives s'établissent à 2 ha 49 a 16 ca et 51 a 15 ca soit au total 3 ha et 31 ca. La propriétaire est maintenant disposée à céder ces parcelles à la commune. Par 0 voix contre et 0 abstention, le conseil municipal autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette acquisition. Cette propriété comprend une partie de pâtures qui pourrait être proposée au GAEC des champs fleuris qui exploite déjà la partie attenante. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.
- M. Quentin BATICLE demande l'autorisation d'entreposer sur le parking arrière de Nondance, des grumes de bois en vue de réaliser du sciage pour la construction de sa maison, la question a été posée à l'ONF qui ne s'y oppose pas, bien au contraire, cela permet d'occuper l'espace et d'empêcher les dépôts divers et variés. Avis favorable du Conseil municipal.
- Une occupation irrégulière de la ferme de Nondance a été constatée le samedi 19 juin, en début de soirée. Les personnes présentes ont été priées de quitter les lieux. Le Maire et les adjoints proposent de mettre à la charge de la personne organisatrice une somme de 100 euros, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité. Si la situation venait à se répéter, la gendarmerie serait chargée d'intervenir et un dépôt de plainte serait réalisé.

La séance est levée à 00 H 15